

Composition de la commission d'évaluation et de surveillance	
Monsieur le directeur de l'Agence de Bassin Loire Bretagne - Délégation Poitou-Limousin ou son représentant	Version du 5 juin 2020
Monsieur le président de l'association Aquanide 79 ou son représentant	
Monsieur le délégué de l'Agence Régionale de Santé des Deux-Sèvres ou son représentant	
Monsieur le président de l'association des éleveurs des Deux-Sèvres ou son représentant	
Monsieur le président de l'association des irrigants de la Vienne (ADIV) ou son représentant	
Monsieur le président de l'association des Irrigants du Mignon 17 ou son représentant	
Monsieur le président de la coopérative agricole Cap Faye ou son représentant	
Monsieur le président de la coopérative agricole CAVAC ou son représentant	
Monsieur le président de la coopérative agricole CEA Loulay ou son représentant	
Monsieur le représentant du Centre d'Études Biologiques de Chizé – CNRS ou son représentant	
Madame la directrice du Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) – Seuil du poitou ou son représentant	
Monsieur le président de la Chambre d'Agriculture de la Charente Maritime ou son représentant	
Monsieur le président de la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres ou son représentant	
Monsieur le président de la Chambre d'Agriculture de la Vienne ou son représentant	
Monsieur le président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine ou son représentant	
Monsieur le président de la commission locale de l'eau du SAGE Sèvre Niortaise Marais Poitevin ou son représentant	
Monsieur le président du Conseil départemental de Charente-Maritime ou son représentant	
Monsieur le président du Conseil départemental de la Vienne ou son représentant	
Monsieur le président du Conseil départemental des Deux-Sèvres ou son représentant	
Monsieur le président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ou son représentant	
Monsieur le délégué régional de Coop de France Nouvelle-Aquitaine ou son représentant	
Madame la présidente de la Coordination pour la Défense du Marais Poitevin ou son représentant	
Monsieur l'administrateur de CORAB Centr'Atlantique ou son représentant	
Monsieur le président du CREN Poitou-Charentes ou son représentant	
Monsieur le directeur de la Direction départementale des territoires des Deux-Sèvres ou son représentant	
Monsieur le directeur de la Direction départementale des territoires de la Vienne ou son représentant	
Monsieur le directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer de Charente-Maritime ou son représentant	
Monsieur le président de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement – DSNE ou son représentant	
Monsieur le directeur de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Nouvelle-Aquitaine ou son représentant	
Madame la directrice de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine ou son représentant	
Monsieur le président du syndicat d'eau des Eaux de Vienne – SIVEER ou son représentant	
Monsieur le directeur de l'Établissement Public du Marais Poitevin – EPMP ou son représentant	
Monsieur le président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Charente-Maritime (F.D.P.P.M.A 17) ou son représentant	

Composition de la commission d'évaluation et de surveillance
Monsieur le président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Vienne (F.D.P.P.M.A 86) ou son représentant
Monsieur le président de la Fédération des Deux-Sèvres pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (F.D.P.P.M.A 79) ou son représentant
Monsieur le président de la Fédération régionale de l'agriculture biologique (FRAB) Nouvelle-Aquitaine ou son représentant
Messieurs les gérants du GAEC La Bourelière ou leur représentant
Monsieur le gérant du GAEC La Lougnolle ou son représentant
Monsieur le président du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres – GODS ou son représentant
Monsieur le directeur adjoint de l'Institution Interdépartementale du bassin de la Sèvre Niortaise – IIBSN ou son représentant
Monsieur le Maire de la commune d'Aiffres ou son représentant
Monsieur le Maire de la commune d'Aigondigné ou son représentant
Monsieur le Maire de la commune d'Amuré ou son représentant
Monsieur le Maire de la commune d'Épannes ou son représentant
Monsieur le Maire de la commune de Mauzé-sur-le-Mignon ou son représentant
Madame la Maire de la commune de Messé ou son représentant
Monsieur le Maire de la commune de Plaine d'Argenson ou son représentant
Monsieur le Maire de la commune de Sainte-Soline ou son représentant
Monsieur le Maire de la commune de Salles ou son représentant
Monsieur le Maire de la commune de Val-du-Mignon ou son représentant
Monsieur le Maire de la commune Le Bourdet ou son représentant
Monsieur le maire de la commune de Saint Félix ou son représentant
Monsieur le maire de la commune de Saint Sauvant ou son représentant
Monsieur le maire de la commune de La Grève sur le Mignon ou son représentant
Monsieur le président de l'association Collectif de citoyens pour le respect de l'environnement dans leur territoire (CCRET) ou son représentant
Monsieur le coordonnateur de l'association Nature Environnement 17 ou son représentant
Monsieur le directeur de la coopérative agricole Négoce agricole centre-atlantique ou son représentant
Monsieur le directeur de la coopérative agricole OCEALIA
Monsieur le chef de service de l'Office Français de la Biodiversité des Deux-Sèvres – OFB 79 ou son représentant
Monsieur le président du Parc Naturel Régional du Marais poitevin ou son représentant
Monsieur le député de la 1ère circonscription des deux-sèvres ou son représentant
Madame la députée de la 2ème circonscription des deux-sèvres ou son représentant
Monsieur le sénateur des Deux-Sèvres ou son représentant
Monsieur le sénateur des Deux-Sèvres ou son représentant
Monsieur le Préfet de Charente-Maritime ou son représentant
Madame la Préfète de la Vienne ou son représentant
Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres ou son représentant
Madame la présidente de l'association Prom'haies ou son représentant
Monsieur le président de l'association RES'EAU Clain ou son représentant
Monsieur le gérant de la SARL Les Groies Lorin ou son représentant
Monsieur le gérant de la SARL LORILOR ou son représentant

Composition de la commission d'évaluation et de surveillance
Monsieur le propriétaire de la réserve tampon du Bourdet ou son représentant
Monsieur le directeur de la SCA Sèvre et Belle ou son représentant
Monsieur le président du SERTAD ou son représentant
Monsieur le secrétaire général aux affaires régionales (SGAR) Nouvelle Aquitaine ou son représentant
Monsieur le président du SMAEP 4B ou son représentant
Monsieur le président du SMC du Haut-Val de Sèvre et du Sud-Gâtine ou son représentant
Monsieur le président de la Communauté d'agglomération du niortais ou son représentant
Monsieur le président de la Société Coopérative Anonyme de l'Eau des Deux-Sèvres ou son représentant
Monsieur le président de la communauté de communes du Mellois en poitou ou son représentant
Monsieur le directeur du Syndicat d'Eau de Lezay ou son représentant
Monsieur le président du Syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre niortaise ou son représentant
Monsieur le président du Syndicat des Marais Mouillés des Deux-Sèvres ou son représentant
Monsieur le président du Syndicat des eaux du centre-ouest ou son représentant
Monsieur le président du syndicat des eaux du Saint-Maixentais - Régie Eau val de Sèvre ou son représentant
Monsieur le directeur de la coopérative agricole Terrena ou son représentant
Monsieur le directeur de la coopérative agricole Terres Inovia ou son représentant
Monsieur le président de l'association Vienne Nature environnement ou son représentant

annexe n°7 à l'arrêté préfectoral du ... portant prescriptions complémentaires à l'arrêté du 23 octobre 2017, en vue de la construction et du fonctionnement de 16 réserves de substitution, dans le bassin versant Sèvre Niortaise - Mignon

